



**Cité
Sciences
Vertes**
• Centre de formation

Brevet Professionnel



BP Aménagements Paysagers (formation adulte)

Formation diplômante

Code RNCP 38314

Le profil demandé

Pré requis

- 18 ans au moins
- 1 an d'expérience professionnelle
- Etre titulaire d'un CAP, ou diplôme homologué de même niveau, ou BEP, ou d'un niveau supérieur, ou justifier de l'équivalent d'une année d'activité en lien avec la finalité du diplôme ou de 3 années dans un autre domaine.
- Avoir validé son projet professionnel par le biais d'une période de professionnalisation en entreprise (Evaluation en Milieu de Travail avec Pôle Emploi, stage en entreprise d'au moins 15 jours, CDD, POI)

Les atouts

- Une formation professionnelle
- Une reconversion professionnelle et une **évolution de carrière**

Diplôme de niveau 4

Lieu de formation : Centre de formation Toulouse-Auzeville
Cursus court : 1 an, à partir de septembre dont 12 semaines en entreprise

Contrat de professionnalisation : 2 ans, à partir de septembre

Rythme annuel : 13 semaines au Centre, 39 semaines en entreprise, 5 semaines de congés payés

Formation Professionnelle Continue

Organisme de formation porteur de l'habilitation:
CFPPA Toulouse Auzeville
Certificateur: DRAAF Occitanie / SRFD - 09/20

Admission

Sélection sur dossier (à télécharger et à déposer au Centre de formation d'Auzeville)

Entretien de motivation, tests de positionnement

Les emplois visés

Possibilités de métiers à l'issue du BP Aménagements Paysagers :

- Technicien-Technicienne paysagiste
- Jardinier paysagiste
- Chef d'équipe d'entretien des espaces paysagers
- En collectivité territoriale : surveillant de travaux neufs espaces verts, conducteur de travaux d'entretien des espaces verts

Les perspectives d'évolution

Evolution de carrière

- Responsable de chantier
- Chef d'entreprise du paysage

Poursuite d'études

- BTS Aménagements Paysagers
- CS Arboriste Elagueur
- Autre CS Post niveau IV

Les modalités de financement

Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement.

Vous pouvez dès à présent consulter le site de France Travail, du Conseil Régional, du Ministère du travail, ou de l'OPCO à laquelle votre entreprise est affiliée.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous orienter vers les solutions les plus adaptées.





Objectifs

Acquérir des compétences et des connaissances générales, techniques et pratiques dans l'organisation du chantier d'aménagement, la mise en place et l'entretien des végétaux et la mise en place d'infrastructure

C1: «Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager»

- C11- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- C12- Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

C2: «Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement»

- C21- Préparer le travail pour un chantier
- C22- Coordonner le travail sur un chantier

C3: «Réaliser des travaux d'entretien des végétaux»

- C31- réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal
- C32- Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

C4: «Réaliser des travaux de mise en place des végétaux»

- C41- Réaliser des travaux de plantation
- C42- Réaliser des travaux de végétalisation par semis

CP5: «Mettre en place des infrastructures»

- C51 Réaliser des murets et des escaliers
- C52- Mettre en place des revêtements

CP6: «S'adapter à des enjeux professionnels particuliers»

Ucare (3 possibilités):

- mettre en place un jardin vivrier
- végétaliser un balcon ou un mur
- végétaliser une toiture

Modalités d'évaluation: 6 Unités Capitalisables (UC) avec 8 oraux d'explication

Organisation de la formation

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômés et expérimentés
- Des relations privilégiées avec les entreprises et les collectivités concernées

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage avec un Atelier animé par des formateurs techniques et les apprenants
- Une dimension humaine préservée : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives.

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formations a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous accueillons toute personne sans discrimination sur des temps d'accueil individualisés pour identifier les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée

Règlement intérieur sur notre site internet

Promotion 2022-2023

- Nombre d'apprenants : 10
- Taux de réussite : 100%
- Taux de satisfaction : 80% (8 sur 10)
- Taux d'insertion: 60 %
- Taux de rupture : 0%
- Poursuite d'études : 10%



Cofinancé par
l'Union européenne



Centre de formation Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

cfppa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr